

Il y a deux aspects que j'aimerais faire valoir. Le premier, c'est qu'en vertu de notre politique nationale, nous voulons transformer au Canada les produits que nous tirons de nos richesses naturelles, notamment le pétrole. Notre balance commerciale avec les Américains est déficitaire dans une proportion de 9 à 1 pour ce qui est des produits transformés dans les raffineries de nos deux pays. Nous voudrions bien en arriver à équilibrer cette balance. La mesure annoncée aujourd'hui met un terme à ce déficit croissant dans l'intérêt de la sécurité du moment. Toutefois, j'ose espérer que le ministre gardera en mémoire le passage de sa déclaration où il dit qu'il surveille de très près la capacité de production des grosses raffineries de l'Est du Canada qui peuvent contribuer pour une part considérable à l'essor économique des Maritimes et du Québec par l'exportation des produits finis de ces grandes raffineries qui s'échelonnent le long du fleuve et cela est très important pour l'Est du Canada. J'espère que, dans l'intérêt du pays, le ministre prendra cette question en considération et qu'il agira avec un peu plus de diligence qu'il l'a fait en décidant de faire cette déclaration d'aujourd'hui.

Enfin—et c'est ce qui, à mon avis, est un des éléments les plus significatifs de sa déclaration d'aujourd'hui—il s'est inquiété un peu de la pénurie de combustible qui menacera chaque hiver les gens de Montréal et de l'Est du Canada, d'Ottawa y compris. Nous dépendons pour l'instants des ressources étrangères. Au lieu de laisser à l'entreprise privée le soin d'assurer durant les années à venir des approvisionnements suffisants à cette partie très peuplée du Canada, je propose que le ministre descende de son piédestal, qu'il cesse de brasser de grosses affaires avec l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), où il travaille à la mise au point d'une formule théorique en cas de pénurie et qu'il conclue un marché avec le Venezuela pour nous garantir des approvisionnements advenant une crise au Moyen-Orient. Ma principale réaction en entendant la déclaration du ministre c'est qu'on ne s'est pas préoccupé d'assurer des approvisionnements à Montréal et à d'autres régions de l'Est du Canada.

La situation énergétique pose actuellement un grave problème dans le monde, mais grâce à nos vastes ressources énergétiques, de grandes possibilités s'offrent au Canada dans ce domaine. J'en appelle au ministre et aux membres de son parti à la Chambre pour qu'ils prennent quelque initiative et nous donnent des directives bien précises en cette matière, afin que nous puissions profiter de ces grands avantages non seulement durant la crise actuelle mais au cours de bien des décennies à venir.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je n'aime pas tu tout les gens qui s'empresent de dire: «Je vous l'avais bien dit»...

Des voix: Oh, oh!

M. Macdonald (Rosedale): Dans ce cas-ci, moi non plus.

M. Douglas: ... mais cette fois, je suis tenté d'en faire autant. Ce que je déplore, c'est que le gouvernement procède à l'élaboration d'une politique énergétique au moyen d'expédients chaque fois que surgit une crise.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: En janvier dernier, le ministre affirmait sans hésiter que le Canada ne connaissait pas une pénurie de pétrole brut, mais le 15 janvier, la réalité de la situation l'a obligé de contrôler l'exportation du pétrole brut. Le 28

Essence et mazout—Contrôle des exportations

mai, lorsque j'ai présenté ma motion où je demandais trois choses, notamment de contrôler l'exportation de l'essence et autres produits pétroliers, le ministre estimait qu'aucune action n'était nécessaire. Aujourd'hui, évidemment, il a annoncé que des restrictions seraient imposées à compter de minuit demain.

Je ne sais pas s'il a été mal conseillé ou si l'Office national de l'énergie n'est pas pleinement conscient de la situation, mais à peu près n'importe qui dans l'industrie du pétrole aurait pu dire au ministre il y a trois mois que des ennuis nous guettaient. Le malheur de l'histoire est que le gouvernement établit ses quotas d'exportation au chiffre gonflé que les exportations ont maintenant atteint. Par exemple, nos exportations de pétrole brut s'établissaient anciennement à environ un demi-million de barils par jour. Elle sont ensuite passées à environ ¼ de million de barils, mais le ministre a refusé d'agir en janvier et il a attendu jusqu'au 15 février. Nos exportations de pétrole brut atteignaient alors 1¼ million de barils, et c'est à environ ce niveau que le ministre a imposé ses contrôles.

• (1420)

J'aimerais savoir, et j'espère que le ministre nous le dira dans les règlements ou dans une déclaration à la Chambre, quels quotas seront fixés pour l'essence. En avril, nos exportations d'essence ont grimpé à 17,850,000 gallons, soit plus que l'ensemble des exportations d'essence en 1972. S'il fixe les quotas d'exportation à ce niveau, il est évident qu'ils ne voudront rien dire.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Il ne fait aucun doute, monsieur l'Orateur, que lorsqu'on a empêché les sociétés pétrolières d'exporter du pétrole brut elles ont décidé d'exporter l'essence, ce qui était une autre façon d'exporter du pétrole. Tandis que le ministre ne cessait de prétendre que cela ne s'appliquait pas au pétrole canadien, que la plupart provenait de gisements sous-marins de l'Est du Canada, l'honorable M. Grossman, ministre du Revenu de la province d'Ontario, a démenti cet argument en signalant que pendant le mois de mars on avait exporté 4.1 millions de gallons de l'Ontario, où l'on ne raffine que du pétrole de l'Ouest du Canada.

Je souhaite aussi, monsieur l'Orateur, que le ministre fasse des démarches pour assurer des approvisionnements dans les régions qui ne reçoivent pas de pétrole brut de l'Ouest du Canada, c'est-à-dire l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, où l'on utilise du pétrole brut de l'Ouest, mais où beaucoup de ce pétrole est exporté aux États-Unis pour être raffiné et re-expédié. Vu la structure tarifaire actuellement en vigueur aux États-Unis, ces régions sont privées non seulement d'essence, mais aussi de l'huile de chauffe et de mazout, qui est très important pour les bacs, les trains et les moteurs Diesel. J'espère que le ministre va s'appliquer à ce problème avant l'hiver.

Dans la motion que je proposais le 28 mai, je soulevais la question du double prix et je voudrais y revenir. J'espère que le ministre songe maintenant à assurer une certaine protection aux consommateurs canadiens de pétrole et d'essence contre la pression exercée par la hausse des prix à l'étranger. Je ne vois pas pourquoi les sociétés pétrolières autorisées à vendre du pétrole aux États-Unis ne pourraient pas obtenir le prix américain, mais il n'y a absolument aucune raison d'exiger ce prix des consommateurs canadiens.